

marche sur les traces de Pie V, d'heureuse mémoire, son prédécesseur, et qui emploie toute son autorité jusqu'à *regrave*, contre ceux qui troubleront les deux libraires à qui il accorde le privilège. Il y a aussi un décret de l'inquisition en faveur de cette édition, dans laquelle le Saint-Père avait fait faire quelques changements. Quelqu'un m'a dit que le P. de Colonia a aussi fait imprimer à Lyon les *Contes de La Fontaine*, après y avoir changé quelque chose; *exempli gratia*: il a mis *prince*, dans les endroits où il y a *pape*; *moines de Catalogne*, pour *cordeliers de Catalogne*. »

Le P. de Colonia signala presque toutes les années du premier tiers du XVIII^e siècle par la publication de quelque ouvrage plus ou moins important, sur les belles-lettres, sur les antiquités ou sur la religion. Il serait ridicule, sans doute, de dire qu'il a composé des chefs-d'œuvre; mais il serait aussi par trop injuste de méconnaître les services qu'il a rendus à la littérature et à l'église, et de ne pas avouer qu'il a fait servir ses talents à la gloire de Dieu et à l'instruction des hommes.

Après avoir enseigné, dans la ville de Lyon, la rhétorique pendant onze ans, la théologie pendant vingt-neuf ans, la langue hébraïque pendant les cinq dernières années qu'il passa dans les basses classes, le P. de Colonia obtint la permission de se reposer de ses longs travaux, puis de s'adonner tout entier à la culture des lettres et à l'impression de ses travaux.

Les *Manuscripts de la Bibliothèque de Lyon* (1) nous fournissent une anecdote qu'il est bon de consigner ici, ne fût-ce que pour montrer la tournure de son esprit et sa singularité. Rouvière présenta à l'académie la devise qui accompagne l'ancien autel de Lyon, et qu'elle adopta; elle est composée de ces deux mots: *Atheneum restitutum*. Le P. de Colonia prétendait qu'il fallait écrire *restititum*, au lieu de *restitutum*; et ce

(1) Tom. III, pag. 299.